

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

14 NOVEMBRE 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Subvention exceptionnelle
d'investissement à
l'Institut d'Etudes
Politiques – Sciences-Po
Grand Paris Ouest**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 18 novembre 2013
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 15 novembre 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 18 novembre 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 14 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 7 novembre deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

Avait donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY
Madame ROCCHETTI à Mme RICHARD
Monsieur PERRAULT à Monsieur SOLIGNAC
Madame KARCHI-SAADİ à Madame TÉA
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur FAVREAU

Secrétaire de séance :

Monsieur ROUSSEAU

N° DE DOSSIER : 13 F 10

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'INVESTISSEMENT A L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES – SCIENCES-PO GRAND PARIS OUEST

RAPPORTEUR : Madame de CIDRAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a officialisé par un arrêté en date du 28 juin 2013 l'ouverture d'un Institut d'Études Politiques (IEP) au sein de l'Université de Cergy Pontoise, en partenariat avec l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'IEP « Sciences-Po Grand Paris Ouest » ouvrira ses portes à une première promotion de 80 étudiants en septembre 2014 dans les anciens locaux de l'IUFM à Saint-Germain-en-Laye. Il proposera des formations notamment en affaires publiques et gouvernance territoriale.

Afin de préparer cette première rentrée, les administrateurs provisoires de l'IEP sollicitent différents acteurs publics pour finaliser leur budget.

Le concours de la Ville de Saint-Germain-en-Laye a été sollicité pour la création d'un fonds d'ouvrages pour la bibliothèque du futur IEP.

Soucieuse de conforter sa vocation universitaire, la Ville propose d'octroyer à l'IEP « Sciences-Po Grand Paris Ouest » une subvention exceptionnelle d'investissement de 40 000 € destinée à la création du fonds d'ouvrages de la bibliothèque.

Cette subvention sera versée à la « Fondation partenariale de l'Université de Cergy-Pontoise » créée par arrêté rectoral du 2 avril 2010 et chargée de gérer les fonds reçus au titre de « Sciences-Po Grand Paris Ouest » sur un fonds spécifique indépendant.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 40 000 € à la « Fondation partenariale de l'Université de Cergy-Pontoise » pour la création du fonds d'ouvrages de la bibliothèque de l'IEP « Sciences-Po Grand Paris Ouest » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 40 000 € à la « Fondation partenariale de l'Université de Cergy-Pontoise » pour la création du fonds d'ouvrages de la bibliothèque de l'IEP « Sciences-Po Grand Paris Ouest »,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et tous les documents se rapportant à cette subvention.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines